

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Chariot de travail (Vhc.spécial) (+)	Marque K O E L A	Type R u b i n	Fiche d'homologation n° CH <u>5464 03</u>
---	----------------------------	--------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "Rubin" de chaque côté au milieu du vhc. et s. plaquette constructeur à droite du poste de commande

"144" = préfixe au numéro de châssis

Numéro du châssis frappé sur traverse frontale à côté roue avant et s. plaquette constructeur

Signe d'identification du moteur frappé "236 U" à droite à l'avant s. bloc à côté de la dynamo

Constructeur KOEDER & BOEHM GmbH LAUINGEN (D) Importateur ESTUMAG, SURSEE/LU ++

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues avant

Direction hydrostatique à gauche agissant s. roues arrière

Frein de service Méc. disques, triangle/câble, s. roues avant

Frein auxiliaire (Méc. ruban extérieur (2 pédales av. verrouillage)

Frein stationn. levier av. secteur Frein pr. rem. -

Transmission Méc. avec Variomat *) Nombre vit. 3 *

Blocage differ. - Crochet rem. broche Vitesse max. 17 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4

Marque PERKINS Carbur. D

Type 236 U

Position à droite en haut Nombre cyl. 4

Alésage 98,4 Course 127

Cylindr. 3860 cm³ CV-impot 19,67

CV-puiss. 69 (DIN) à 2050 t/m

Refroidissement Eau

Bruit 84 dB (A) à 2200 t/m

Amortissement bruit 1 pot échappem^t

490 x 213 x 117 mm

CARROSSERIE Forme Moissonneuse-batteuse Nombre portes -

Toit ouvert -

Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS

Voie AV 2170 AR 1700
Diam. braquage G 11.4 DR 11.7

Empattement 3040 / (/ /)

Dimensions ext. Dimensions int.

Longueur 7520

Largeur 3000 +)

Hauteur 3050

Porte à faux AV 2730

AR 1750

lat. _____

Distance dep. le volant vers l'avant = 2500 mm

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL

A vide 3760 _____ 950 4710

Charge utile _____ _____ _____

Poids total _____ _____ 4710

Garantie fabr. _____ _____ 5200

Dimens. pneus 14.9/13-26 8 PR - 8.50-12 4 PR

Charge p. essieu 4190(1.7) 1670(2.0)

de l'ensemble
Poids maxi remorquable _____ kg

EQUIPEMENTEquipement électrique 12 V

Feux de route - Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/HELLIA Feux de position 2/ULO 75 Ø §)
 Bilux K 21020 Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 86 (dB/A)
 Essuie-glace - Lave-glace -
 Feux arrières 2/sép. 90 mm Ø §) Catadioptrés 2/sép. E 1 §)
 Feux stop - Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/gauche et droite Indic. vitesse compte-
 Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin §) tours
 AV orange latér. orange AR rouge
 Cale d'arrêt : 1/ 270 x 160 x 140 mm
 Feux complémentaires : 1/feu tournant clignotant av.
lampe-témoin

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc.spéc.)+
 Marque & type K O E L A Rubin
 Châssis n° - (selon véhicule)
 Homologation n° CH 5464 03
 Forme de la carr. Moissonneuse-batteuse
 Places ass. : Total 1 (- avant)
 Poids à vide 4710 Carburant D
 CV 19,67
 Charge utile - Cylindrée 3860 cm³
 Poids total 4710 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 144/901022

- +) Vhc. spécial : Largeur totale 3000 mm
 ++) 2^e importateur : FREYMOND & Co., YVERDON/VD
 *) Transmission : Vitesse sans palier dans chacune des 3 positions
 Vitesse maximum 17 km/h à 2200 t/min au moteur

Plombage : 1/ sur vis de butée plein gaz

- §) Equipement est monté ou modifié par l'importateur
 Hauteur des feux admise pour raisons techniques.

INSCRIPTIONS sur PERMIS de CIRCULATION, voir feuille complémentaire I

Lieu et date de l'expertise

SURSEE, 2.12.1969/22.4.1970

La commission d'expertise

Chariot de travail
(Vhc.spécial)

Marque
K O E L A

Type
R u b i n

Fiche d'homologation n°
CH 5464 03

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I.

Inscriptions sur permis de circulation, page 4 :

- Les diviseurs doivent être démontés
- Le dispositif de coupe doit être muni d'un dispositif de protection
- La table de coupe doit être relevée jusqu'à 270 mm au-dessus du sol et assurée
- 2 dispositifs de protection doivent être montés par-dessus le tambour (le dispositif inférieur avec catadioptres)
- L'échelle arrière doit être assurée
- Le feu tournant clignotant avec lampe-témoin est exigé
- Marquage jaune/noir : A l'avant sur les dispositifs de protection
A droite, à l'arrière de la table de coupe
A l'arrière sur essieu arrière et sur l'échelle

SURSEE, 2.12.1969/22.4.1970